

# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales



**Le 17 mars 2021**

### BUDGET

M. Melanson

L'hon. M. Higgs

### ÉCONOMIE

M. Melanson

L'hon. M. Higgs

M. Melanson

L'hon. M<sup>me</sup> Dunn

M. Melanson

L'hon. M. Higgs

M. Melanson

L'hon. M. Higgs

L'hon. M. Higgs

M. Melanson

L'hon. M. Steeves

M. Melanson

L'hon. M. Steeves

### DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

M. Melanson

L'hon. M. Steeves

### SANTÉ MENTALE

M. McKee

# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

L'hon. M<sup>me</sup> Shephard

M. McKee

L'hon. M<sup>me</sup> Shephard

### TAXE SUR LE CARBONE

M. Coon

L'hon. M. Higgs

M. Coon

L'hon. M. Higgs

### SOINS DE SANTÉ

M. Austin

L'hon. M<sup>me</sup> Shephard

M. Austin

L'hon. M<sup>me</sup> Shephard

[Traduction]

### BUDGET

**M. Melanson** (Dieppe, chef de l'opposition par intérim, L) : Monsieur le président, je veux aussi transmettre mes condoléances à la famille de Lexi. J'ai pu parler avec sa mère, Shawna, son père, Chris, et sa soeur, Piper. Une chose que j'ai constatée, c'est à quel point ils sont forts ; toutefois, je ne peux pas imaginer l'épreuve qu'ils traversent. Je veux encore leur transmettre mes condoléances.

Nous sommes au lendemain du budget. Comme nous le savons tous, nous traversons l'une des pires crises en 100 ans. Lorsqu'on examine ce qu'il faut faire à cause de la pandémie, on voit qu'il faut s'attaquer à la relance économique, au moyen d'un plan et de mesures, ainsi qu'au rétablissement de la santé mentale, au moyen d'un plan et de mesures. Je vais poser ce matin la question suivante au premier ministre : Peut-il expliquer les mesures du budget qui s'attaquent vraiment à ces deux aspects afin de remédier à la crise?

**L'hon. M. Higgs** (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Monsieur le président, je pense qu'il sera très important d'avoir un gouvernement responsable et stable pour les prochaines étapes. Lorsqu'on voit à quel point notre économie se redresse dans la province et que l'on voit les investissements et l'intérêt manifesté à l'égard de notre province, on constate que celle-ci est un chef de file au pays. Les indicateurs économiques sont les meilleurs du pays. La Banque Royale du Canada parle de la province de façon élogieuse et affirme que celle-ci affichera le plus haut taux de croissance du pays.

Notre plan consiste à avoir un gouvernement stable dont les gens pourront comprendre les décisions, à adopter une approche équilibrée afin d'investir là où il le faut pour assurer une rentabilité économique et à maintenir les taux d'imposition à un niveau acceptable de sorte que les gens diront : Je veux faire partie du modèle de réussite qu'est le Nouveau-Brunswick. Les gens découvrent la province pour la première fois ; c'est ce que nous constatons dans l'ensemble du pays.

En outre, nous constatons que nous remédions aux problèmes sociaux. Notre plan visant la santé mentale... Au début, nous avons commencé par dire que nous devons nous attaquer aux problèmes de santé mentale en couvrant plusieurs aspects, notamment au moyen d'une intervention rapide pour répondre aux demandes et aux besoins en matière de santé mentale. Je suis heureux de dire que la ministre de la Santé a dévoilé un plan qui cible exactement cela.

[Original]

### ÉCONOMIE

**M. Melanson** (Dieppe, chef de l'opposition par intérim, L) : Monsieur le président, le premier ministre et le gouvernement ont pour slogan de réinventer la province du Nouveau-Brunswick. Lorsque nous regardons les détails du budget d'hier, nous voyons qu'il n'y a aucune nouvelle initiative permettant de réinventer notre province, contrairement à ce qu'essaie de dire le premier ministre à la population.

Le ministre des Finances est celui qui a déposé le budget. Nous ne sommes pas certains de savoir qui est réellement le ministre des Finances, mais il a été statué que c'est le député de Moncton-Nord-Ouest.

L'inaction de ce gouvernement en matière d'initiatives économiques, en 2020, ne suscite-t-elle pas des questions? Au cours des années à venir, selon les projections du gouvernement, nous aurons des déficits structurels. C'est parce que notre économie n'est pas capable de soutenir nos besoins en matière de services sociaux, et ce, en raison de l'inaction du gouvernement.

[Traduction]

**Le président** (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé.

**L'hon. M. Higgs** (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Monsieur le président, comme je l'ai dit maintes fois au fil des ans, je pense qu'il est important que des tiers évaluent les mesures que nous prenons, et non l'opposition, car nous savons pas mal où cela mènera.

Ce que nous avons aussi dit en ce qui concerne la stratégie à long terme, c'est que, lorsque nous mettons à profit l'argent des contribuables, nous voulons voir des investissements provenant du secteur privé. Dans la province, nous pouvons compter de nombreux projets qui ont attiré leurs propres investissements, car les gens croient au Nouveau-Brunswick en tant que possibilité d'avenir et en tant qu'endroit où vivre et travailler. Voilà un signe de succès, à savoir lorsque les gens investissent leur propre argent dans leur collectivité, et cela ne veut pas dire créer un autre emploi simplement pour créer un emploi, puis dire que l'on abandonne dès que les fonds sont épuisés.

Nous savons pertinemment que le seul plan économique dont disposait le gouvernement libéral précédent se résumait ainsi : Combien d'argent pouvons-nous dépenser et à quelle fin? Le fait que le gouvernement précédent eût ou non une vision à long terme importait peu. Tant que le gouvernement dépensait de l'argent, cela créait de l'emploi. Monsieur le président, cela ne constitue pas un plan économique. C'est une formule qui mène à la catastrophe financière.

# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

**M. Melanson** (Dieppe, chef de l'opposition par intérim, L) : Monsieur le président, je dirais, avec tout le respect que je dois au premier ministre, que celui-ci cite toutes sortes de rapports, des rapports provenant de groupes d'extrême droite et d'autres tierces parties de toutes sortes. Le premier ministre devrait effectivement écouter les gens du Nouveau-Brunswick, les gens d'affaires et les gens qui éprouvent vraiment des difficultés en ce moment, car la pandémie a été très difficile pour les petites et moyennes entreprises de notre province. Parlez aux propriétaires d'hôtel et aux propriétaires de restaurant au Nouveau-Brunswick. Allez parler à mon barbier, qui fermera boutique dans les prochains mois en raison de la pandémie. Ces personnes éprouvent des difficultés liées à la rentrée de fonds. Les coûts sont toujours présents, mais il n'y a plus de revenus. Les centres communautaires ont du mal à payer leurs factures.

Monsieur le premier ministre, avec tout le respect que je vous dois, votre inaction — sur le plan financier — en ce qui concerne le soutien de notre économie entraînera des déficits structurels. Ayez l'obligeance de remédier à la situation.

**L'hon. M<sup>me</sup> Dunn** (Saint John Harbour, ministre responsable du Développement économique et des Petites Entreprises, ministre responsable d'Opportunités NB, ministre responsable de l'Immigration, ministre des Affaires autochtones, PC) : Je remercie le député de la question. Monsieur le président, je vous dirais aujourd'hui que nous écoutons les gens d'affaires du Nouveau-Brunswick. Nous écoutons leurs préoccupations et nous avons pris beaucoup de mesures pour y répondre.

Voici certaines des mesures prises. Jusqu'à présent, il est estimé que, dans l'ensemble, 2 milliards de dollars ont été versés aux entreprises et aux ménages du Nouveau-Brunswick depuis le début de la pandémie. Des prêts de fonds de roulement pouvant s'élever à 100 000 \$ accordés par l'intermédiaire du Programme de fonds de roulement d'urgence pour les petites entreprises et de la Corporation au bénéfice du développement communautaire se sont traduits par un appui financier de plus de 17 millions pour les restaurants, les exploitants d'entreprise touristique saisonnière, les entreprises du secteur des services et les travailleurs autonomes propriétaires d'entreprise qui ont été directement touchés par la pandémie. Il y a aussi la Prestation de revenu d'urgence pour les travailleurs du Nouveau-Brunswick, qui a permis d'accorder 900 \$ aux personnes ayant perdu leur emploi à la suite de la proclamation de l'état d'urgence au Nouveau-Brunswick, ainsi que la subvention non remboursable de rétablissement des petites entreprises pouvant s'élever à 5 000 \$, pour laquelle plus de 300 demandes ont été reçues, et...

**Le président** (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé, Madame la ministre.

**M. Melanson** (Dieppe, chef de l'opposition par intérim, L) : Eh bien, Monsieur le président, les gens d'en face peuvent applaudir tant qu'ils le veulent leur inaction pour ce qui est de soutenir l'économie du Nouveau-Brunswick afin que nous puissions prospérer au-delà de la pandémie. Vous savez, le programme dont parle la ministre a été lancé 12 mois après le

# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

début de la pandémie, et les critères étaient si stricts que peu d'entreprises y étaient admissibles.

Dans les journaux, le premier ministre a dit qu'il voulait comprendre les besoins des entreprises. Eh bien, les gens d'affaires vous les font savoir depuis maintenant un an. Ce sont les gens des petites et moyennes entreprises, soit les propriétaires de salon de coiffure, de restaurant, de bar et d'hôtel. Ils créent beaucoup d'emplois. Ces gens vous disent — c'est-à-dire au gouvernement actuel et à la ministre — quelles sont les difficultés, mais aucune mesure n'a encore été prise. Auriez-vous l'obligeance de changer d'avis et de remédier à la situation afin que ces entreprises puissent survivre?

**L'hon. M. Higgs** (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Monsieur le président, nous avons adopté dès le début de la pandémie une philosophie unique. Une philosophie selon laquelle l'objectif premier était d'assurer la sécurité des gens du Nouveau-Brunswick. Ensuite, sur le plan économique, nous avons voulu maintenir autant que possible les activités commerciales — maintenir les emplois. Je sais qu'il s'agit d'une philosophie différente de celle que l'opposition ou le gouvernement fédéral aurait adoptée, mais notre objectif était de maintenir les emplois et les activités commerciales.

Monsieur le président, je suis fier de dire que, depuis le début de la pandémie, nous y arrivons mieux que toute autre province du pays et que, dans les cas où des régions de la province sont passées aux phases rouge ou orange, comme après le jour de l'an, nous avons consulté les entreprises et nous avons créé un programme qui indique que nous voulons veiller à ce qu'elles puissent poursuivre leurs activités. Si une entreprise était viable avant la pandémie de COVID-19, elle devrait l'être après la pandémie. Si, au départ, une entreprise n'était pas viable, il ne faut pas s'attendre à ce que le gouvernement la rende viable. L'important, ce n'est pas ce que l'on peut obtenir en raison de la pandémie de COVID-19. L'important, c'est...

**Le président** (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé, Monsieur le premier ministre.

**M. Melanson** (Dieppe, chef de l'opposition par intérim, L) : Monsieur le président, voilà un autre exemple de l'héritage que laissera le premier ministre, soit celui du refus de faire des concessions et du refus d'écouter ce que les gens ont vraiment à dire.

Sérieusement, nous ne cherchons pas ici la confrontation. Nous essayons de communiquer les renseignements que les gens du Nouveau-Brunswick nous fournissent, lesquels portent sur les petites et moyennes entreprises. Allez parler aux artistes du Nouveau-Brunswick. Allez leur parler, car je ne pense pas que vous l'ayez fait. Ils dépendent d'une économie solide, des festivals ainsi que des consommateurs et des gens qui achètent et écoutent leurs produits et services. Absolument aucune mesure n'a été prise au titre du budget pour l'exercice à venir ni au cours de la dernière année pour les aider. Il s'agit d'un secteur de l'économie et d'un secteur d'activité qui représente près de 600 millions de dollars au

# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

Nouveau-Brunswick ; or, 17 % des artistes ont perdu leur emploi. Que faites-vous pour les artistes du Nouveau-Brunswick, Monsieur le premier ministre?

**L'hon. M. Higgs** (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Monsieur le président, comme pour tous les secteurs, nous avons dit dès le départ que nous travaillons avec tous les secteurs pour fournir des renseignements, que ce soit par l'intermédiaire de Tourisme, Patrimoine et Culture ou d'ONB, afin de cerner les possibilités. Je le répète : L'objectif consiste à faire en sorte que les entreprises de notre province survivent à la pandémie de COVID-19 et prospèrent après qu'elle sera finie. Il est intéressant de constater la réaction des gens : Eh bien, si l'entreprise n'était pas viable avant la pandémie, elle devrait l'être après.

Certains propriétaires d'entreprise ont en fait modifié leurs activités, ils ont changé leur façon de faire, ils ont saisi les occasions et ils ont fait preuve d'esprit d'entreprise. Nous en avons été témoins. Nous avons constaté d'importants changements et de grandes améliorations, et certains propriétaires d'entreprise ont très bien réussi. Je les en félicite tous. ONB a ciblé de nombreuses entreprises en ce qui concerne les marchés mondiaux.

(Exclamations.)

**Le président** (l'hon. M. Oliver) : À l'ordre, je vous prie.

**L'hon. M. Higgs** (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Monsieur le président, tout organisme, toute entreprise doit parler de ses besoins aux gens d'ONB et à la ministre du patrimoine, de la culture et du sport. Je ne m'excuserai pas de vouloir comprendre les véritables besoins, et non pas les besoins perçus que l'opposition pourrait décrire.

**M. Melanson** (Dieppe, chef de l'opposition par intérim, L) : Monsieur le président, les paroles n'engagent à rien. Toutefois, les paroles du premier ministre portent sur le fait que les petites et moyennes entreprises, le secteur touristique et le secteur des arts et de la culture de notre province éprouvent vraiment des difficultés. Les entreprises qui survivent y arrivent parce que le gouvernement fédéral a injecté environ 1 milliard de dollars dans l'économie du Nouveau-Brunswick pendant la pandémie. Reconnaissons-le. Votre stratégie vise bel et bien à assurer la sécurité des gens du Nouveau-Brunswick, et nous sommes tous d'accord là-dessus, mais elle consiste aussi à critiquer le gouvernement fédéral puis à accepter son argent parce que vous n'intervenez pas.

Hier, lors de la présentation du budget, j'ai entendu qu'une somme additionnelle de 1,3 million de dollars serait consacrée au secteur touristique au titre du programme visant à inciter les gens à voyager et à redevenir des touristes au cours de la prochaine année. Toutefois, vous avez aussi réduit de 9 millions les fonds consacrés à l'aide d'urgence pour les entreprises. Au bout du compte, il n'y a donc aucune mesure incitative pour les petites et moyennes entreprises. Comment...

# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

**Le président** (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé, Monsieur le député.

**L'hon. M. Steeves** (Moncton-Nord-Ouest, ministre des Finances et du Conseil du Trésor, PC) : Merci beaucoup, Monsieur le président, et merci de la question. Souvenons-nous d'une chose. Si vous voulez que nous refusions l'argent du fédéral... Vous nous avez déjà dit que vous vouliez que nous acceptions davantage d'argent du fédéral, mais maintenant vous dites que nous aurions dû refuser l'argent du fédéral. Est-ce le message que j'entends? Savez-vous quoi? Nous tirerons certainement parti des fonds en question.

Savez-vous quoi? Le budget de Tourisme, Patrimoine et Culture a augmenté de 13,7 % pour l'exercice qui vient — 13,7 %. Je peux vous garantir que, lors d'une réunion ce matin, les gens du ministère du Tourisme en étaient très contents. Le budget de Développement social a augmenté de 6,3 %. Le ministre a qualifié le budget de progressiste parce qu'il permet de fournir une aide aux gens qui en ont besoin par l'intermédiaire de Développement social. Le budget de Santé a augmenté de 5,1 %. Celui du ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance a augmenté de 4,4 %. Voilà un budget qui est progressiste. C'est un budget qui tire parti des possibilités qui se présentent à nous en ce moment et qui cherche à aider les gens pendant la pandémie mondiale.

**M. Melanson** (Dieppe, chef de l'opposition par intérim, L) : Eh bien, Monsieur le président, le budget du ministère du Tourisme augmente probablement pour deux raisons : Vous l'avez réduit considérablement depuis que vous êtes au pouvoir. Il augmente peut-être aussi aux fins du remboursement des frais de logement et de déplacement engagés par la sous-ministre.

Nous devons aussi souligner que les femmes constituent l'un des segments de notre population les plus touchés depuis le début de la pandémie. Parmi les personnes les plus touchées, 50 % étaient des femmes travaillant dans les secteurs de l'accueil et du commerce de détail. De plus, 65 % de toutes les pertes d'emplois dans le secteur de l'hébergement et des services d'alimentation touchaient des femmes. Douze fois plus de mères que de pères ont quitté leur emploi pour s'occuper de leurs jeunes enfants ou de leurs enfants d'âge scolaire. Aucune initiative concrète n'a été annoncée hier dans le budget pour aider les femmes dans la province. Elles sont importantes pour notre économie. Pouvez-vous nous dire précisément ce que vous allez faire pour les aider?

**L'hon. M. Steeves** (Moncton-Nord-Ouest, ministre des Finances et du Conseil du Trésor, PC) : Savez-vous quoi? Une excellente occasion se présente, Monsieur le président. Je remercie le député d'en face de soulever la question. Il s'agit d'une excellente occasion de parler de notre analyse comparative selon le genre — nous avons réalisé une première. Des responsables du Conseil des femmes ont participé aux consultations prébudgétaires et nous ont demandé de mener une analyse comparative selon le genre. J'ai répondu : Savez-vous quoi? Absolument.



## Questions orales

Le conseil a ensuite demandé une analyse détaillée, qui tenait compte de certaines formules prescrites ; nous l'avons donc faite. Nous l'avons faite, et le résultat est extraordinaire. Il s'agit d'un document extraordinaire. Il s'agit d'une première, et le document sera rendu public. Il s'agira d'un document public, et j'aimerais recevoir vos observations constructives à ce sujet. Bien franchement, nous pouvons toujours faire mieux. Il s'agit d'un document exceptionnel ; je tiens donc à remercier le Conseil des femmes et toutes les personnes qui ont participé à l'initiative. C'est vraiment formidable.

[Original]

### DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

**M. Melanson** (Dieppe, chef de l'opposition par intérim, L) : Monsieur le président, c'est vrai que nous avons des défis financiers. Le Nouveau-Brunswick traverse, comme tous les autres endroits dans le monde, la crise la plus sérieuse depuis 100 ans. Toutefois, sur le plan financier, une chose est certaine : Nous devons permettre à l'économie de croître afin d'atténuer nos défis financiers. Hier, nous avons entendu le discours du budget le plus plat, avec le moins de nouvelles initiatives. Ce n'est pas une critique à l'égard du ministre ; je parle du contenu du discours, Monsieur le président. Le contenu était très plat, très plat.

L'économie souffre, tout comme nos PME. J'ai énuméré plusieurs catégories. Le gouvernement actuel n'est pas en mesure de prendre au sérieux la relance économique. Pourrions-nous réellement voir un plan de relance économique dans les jours à venir? Il semblerait qu'il soit prêt. Nous n'avons encore rien entendu.

[Traduction]

**L'hon. M. Steeves** (Moncton-Nord-Ouest, ministre des Finances et du Conseil du Trésor, PC) : Merci, Monsieur le président. J'ai fait de mon mieux. Il y a des limites à l'enthousiasme compte tenu des circonstances.

Savez-vous quoi? Je pense qu'il s'agit d'un budget vraiment progressiste. Selon moi, il s'agit d'un excellent budget ; soulignons les 7 millions de dollars consacrés à la santé mentale et les 12,4 millions de dollars qui seront versés pour appuyer le personnel des services de soutien à domicile, des résidences communautaires et des foyers de soins spéciaux ainsi que les préposés aux services de soutien à la famille. Il s'agit d'une augmentation de salaire qui, selon une promesse faite, ne devait pas forcément être accordée avant 2023, mais nous avons devancé l'échéancier. Des investissements de 20 millions de dollars sont prévus au titre de la stratégie pluriannuelle sur les petits réacteurs modulaires. Une somme de 3 millions de dollars est prévue pour remédier aux lacunes du réseau à large bande, dont nous avons tant besoin pour avancer sur le plan de la technologie, de l'apprentissage à distance et de tout le reste. À mes yeux, le budget est très positif, car je suis un passionné. Je suis un passionné. Je porterai une tenue affriolante l'année prochaine. Je ne sais pas.

# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

### SANTÉ MENTALE

**M. McKee** (Moncton-Centre, L) : Monsieur le président, l'engagement du gouvernement actuel quant à l'augmentation des services de santé mentale est décevant, c'est le moins qu'on puisse dire. Le décès tragique de Lexi Daken a intensifié l'appel à l'action pour que les personnes qui souffrent de problèmes de santé mentale obtiennent le soutien dont elles ont besoin, quand elles en ont besoin. Nous avons appris, depuis, qu'il y avait 24 postes de psychiatres à pourvoir dans la province. Nous avons appris que des lits réservés aux soins de santé mentale pour les jeunes avaient été éliminés en raison d'une pénurie de personnel et que des unités mobiles d'intervention en cas de crise ne disposaient pas des ressources professionnelles nécessaires.

Un vague engagement a été pris concernant une somme de 3 millions de dollars « pour répondre à la demande grandissante de services de traitement des dépendances et de santé mentale » et une somme de 350 000 \$ pour remédier à la pénurie de psychologues en milieu scolaire ainsi qu'au sein des équipes communautaires de santé mentale et des hôpitaux. À mon avis, cela ne suffira pas pour régler le problème, Monsieur le président. Quel genre de crise ou de tragédie faudra-t-il pour que le gouvernement commence à prendre les services de santé mentale au sérieux? La ministre nous dira-t-elle aujourd'hui si elle est prête à accélérer la mise en oeuvre de son plan, afin que celle-ci se fasse en trois ans et que nous disposions des ressources nécessaires pour répondre aux besoins en matière de santé mentale et de traitement des dépendances?

**L'hon. Mme Shephard** (Saint John Lancaster, ministre de la Santé, PC) : Je remercie le député d'en face de la question, Monsieur le président. Lorsque j'ai été invitée, à la fin de l'année 2018 et au début l'année 2019, aux discussions sur la santé mentale, j'ai affirmé notre engagement à accorder à la santé mentale l'attention appropriée. Nous avons constitué un comité directeur interministériel comptant des sous-ministres. Nous avons accéléré l'élaboration du plan pour la santé mentale. Le décès tragique d'une jeune personne touche l'ensemble de la population de notre province.

J'ai pris sur-le-champ des mesures pour que les RRS me présentent des options d'ici à la fin du mois. Nous collaborerons ensuite avec des parties prenantes. D'ici à la mi-avril, nous devrions disposer d'options. Nous ciblons les situations de crise et de crise imminente de façon accélérée. La mise en oeuvre du plan d'action quinquennal se fait très promptement. Nous allons de l'avant, Monsieur le président.

**M. McKee** (Moncton-Centre, L) : Monsieur le président, nous avons aussi appris que le programme Le Maillon, un programme très bien accueilli et efficace, s'était vu refuser la modique somme de 40 000 \$ par année, laquelle était nécessaire à la continuité de ses activités. Je souligne que le manque d'investissements concrets et considérables en santé mentale par le gouvernement actuel ne découle pas d'un manque de fonds. Le gouvernement fédéral a fourni des fonds. Le manque d'investissements découle d'un

# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

manque de volonté, c'est-à-dire la volonté de veiller à ce que le bien-être des gens du Nouveau-Brunswick passe avant les résultats financiers.

Monsieur le président, comme vous vous en souviendrez, au titre de l'Accord de financement entre le Canada et le Nouveau-Brunswick sur les services de soins à domicile et de soins communautaires et en santé mentale et en toxicomanie, le Nouveau-Brunswick devait recevoir, sur cinq ans, 41 millions de dollars. Il a reçu 2,09 millions en 2017-2018, 5,17 millions en 2018-2019, 9,31 millions en 2019-2020 et 12,42 millions pour l'exercice en cours, et il recevra 12,42 millions pour celui qui vient. Pour l'exercice en cours et celui qui vient, cela correspond à près de 25 millions de dollars. À quoi sont consacrés ces fonds prévus pour la santé mentale, c'est-à-dire les fonds reçus du fédéral pour répondre aux besoins des gens du Nouveau-Brunswick en matière de traitement des dépendances et de santé mentale?

(Exclamations.)

**L'hon. M<sup>me</sup> Shephard** (Saint John Lancaster, ministre de la Santé, PC) : Oui, effectivement.

Monsieur le président, la santé mentale et le traitement des dépendances sont des questions très importantes. Bien que l'opposition en fasse des enjeux politiques, nous nous sommes mis au travail afin de dresser un plan d'action quinquennal, chose qu'il fallait faire. Nous travaillons à notre examen des soins de santé et collaborons avec l'ensemble du ministère de la Santé afin de mettre en lumière l'importance de la santé mentale. Nous appuyons nos ministères apparentés, notamment le ministère du Développement social, le ministère des Affaires autochtones et le ministère de la Justice et de la Sécurité publique. Nous savons que tout le monde doit mettre la main à la pâte. Nous sommes résolus à veiller à l'amélioration des programmes, à ce que ceux-ci donnent les résultats dont nous avons besoin et à ce que des comptes soient rendus à cet égard. Merci, Monsieur le président.

## TAXE SUR LE CARBONE

**M. Coon** (Fredericton-Sud, chef, V) : Monsieur le président, le budget prévoit que le gouvernement percevra des recettes de 163 millions de dollars de la taxe sur le carbone. Celles-ci permettraient d'investir judicieusement pour aider les gens, les familles, les entreprises et les collectivités à transformer notre province. Toutefois, 90 millions de dollars serviront à subventionner la consommation d'essence et de gaz naturel, ce qui ne fera que dissuader les gens de faire des choix axés sur les économies d'énergie. Une somme de 35 millions de dollars sera versée au Fonds pour les changements climatiques, et le ministre vient de dire que près de 20 millions seront consacrés à la recherche en matière d'énergie nucléaire. Une somme de 9 millions est destinée aux Premières Nations. Il reste 28 millions en recettes tirées de la taxe pour le climat à attribuer.



# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

Le ministre des Finances peut-il expliquer pourquoi les 28 millions ne seront pas versés au Fonds pour les changements climatiques afin d'aider les familles, les entreprises et les collectivités à installer des systèmes d'énergie solaire, à acheter des véhicules électriques ou à rénover leur domicile et leurs bâtiments? Merci.

**L'hon. M. Higgs** (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Je vous remercie de la question. Je suis content de dire que les fonds consacrés à différentes initiatives sont importants. Nous avons un comité qui travaille en ce sens, en concertation avec le comité des changements climatiques, pour établir certaines cibles. Nous avons aussi investi au chapitre des PRM, car nous les envisageons comme source d'énergie exempte d'émissions de carbone qui pourrait remplacer nos sources d'approvisionnement en énergie, tant au Nouveau-Brunswick qu'ailleurs dans le monde, ou être utilisée en alternance avec celles-ci. L'objectif est de jouer un rôle dans ce domaine. Il n'a pas encore été décidé où serait affecté le restant des fonds pour répondre le mieux possible aux besoins actuels.

L'un des principes du gouvernement fédéral qui régissent la taxe sur le carbone veut que les recettes générées soient notamment consacrées à la lutte contre les changements climatiques et à des initiatives et reversées à la population. Nous devons déterminer quel est le meilleur processus à suivre dans l'avenir. Nous relevons du programme administré par le fédéral, qui, au départ, comprenait un programme de remboursement à versement direct. Je ne sais pas ce qu'il en est en ce moment. Nous n'avons pas encore décidé, mais le programme fait l'objet d'un examen.

**M. Coon** (Fredericton-Sud, chef, V) : Eh bien, puisqu'il est question de principes, Monsieur le président, je souligne que le budget ne dit rien des critères réellement utilisés pour déterminer la meilleure façon de mettre à profit, afin de réaliser la transformation nécessaire, les recettes de 163 millions tirées de la taxe sur le carbone que les gens paient sur l'essence. La Nouvelle-Écosse aide les familles, les entreprises et les collectivités en favorisant le recours à l'énergie solaire, l'achat de véhicules électriques et la rénovation de domiciles et de bâtiments pour que chacun puisse contribuer à la solution. Le premier ministre Iain Rankin vise, d'ici à 2030, à ce que 80 % de l'approvisionnement en énergie de la Nouvelle-Écosse provienne de sources d'énergie renouvelable. Toutefois, le budget de notre province prévoit consacrer des millions de dollars des recettes tirées de la taxe sur le carbone à la recherche hypothétique en énergie nucléaire.

Le ministre des Finances peut-il expliquer les critères de décision qu'il s'attend à suivre pour déterminer la façon la plus efficace d'utiliser la taxe sur le carbone que les gens paient afin de protéger le mieux possible les gens du Nouveau-Brunswick des effets de la crise climatique? Merci, Monsieur le président.

**L'hon. M. Higgs** (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Monsieur le président, je prends note de la position du chef du Parti vert et je comprends les conditions relatives à un grand nombre des mesures que



## Questions orales

nous déployons. Il s'agit de mesures dont un bon nombre vise la préparation aux changements climatiques, comme nous l'avons vu, en ce qui concerne les inondations, les changements en matière de conception et de construction de nouveaux projets et, oui, la meilleure façon dont la taxe peut servir à compenser les coûts liés à une variété de logements, qu'il s'agisse de solutions énergétiques ou de la promotion de différents modèles ou de conditions relatives à des investissements de particuliers.

Je pense néanmoins qu'il y a des critères, liés aux dépenses supplémentaires que les gens doivent engager quotidiennement, qui permettent de comprendre quelle part, le cas échéant, devrait être reversée directement, car c'est ce que prévoyait à l'origine le programme. Il s'agissait d'un programme de remboursement. Comment cela fonctionnerait-il? Comment cela serait-il mis en oeuvre? Monsieur le président, je ne suis pas certain en ce moment, mais je pense que nous maintenons une certaine souplesse à cet égard en essayant de faire de notre mieux dans bien des domaines tout en tenant compte du fait que les gens paient plus d'impôts aujourd'hui.

## SOINS DE SANTÉ

**M. Austin** (Fredericton-Grand Lake, chef, AG) : Merci, Monsieur le président. La semaine dernière, j'ai eu l'occasion de rencontrer le président d'eVisitNB, le Dr Serge Melanson. Le Dr Melanson travaille depuis plus de 17 ans comme urgentologue de première ligne à l'hôpital Dumont, à Moncton. C'est un innovateur. C'est quelqu'un qui a sillonné l'Amérique du Nord pour voir les effets que les soins virtuels peuvent avoir sur notre système de soins de santé.

Monsieur le président, quand je pense aux soins virtuels, je ne les vois pas comme un élément secondaire de la réforme des soins de santé. Je suis heureux de savoir que la ministre se déplacera dans la province pour prendre connaissance des idées de gens ordinaires sur la réforme des soins de santé, mais je crains qu'elle passe à côté des personnes qui travaillent tous les jours en première ligne à la réforme de soins de santé, des personnes comme le Dr Serge Melanson, à eVisitNB.

Monsieur le président, nous ne sommes plus en 1960. Nous vivons à une époque où nous pouvons utiliser les TI et la technologie numérique pour améliorer le système. Pour l'amour du ciel, nous continuons à envoyer des ordonnances aux pharmacies par télécopieur pour les faire exécuter. Ma question est la suivante : La ministre a-t-elle rencontré le président d'eVisitNB?

**L'hon. Mme Shephard** (Saint John Lancaster, ministre de la Santé, PC) : Eh bien, je peux répondre à la première question. Non, je ne crois pas avoir rencontré le président.

Vous savez, Monsieur le président, la pandémie de COVID-19 nous a beaucoup appris. Chose certaine, les consultations virtuelles avec un médecin en sont l'une des heureuses conséquences. À mon avis, elles continueront d'ailleurs de faire partie de notre système de

## Questions orales

soins de santé. Vous savez, il faut toutefois une certaine responsabilité de rendre des comptes à cet égard. Ce que je veux dire, c'est que les consultations en personne sont parfois tout aussi nécessaires.

Monsieur le président, je suis heureuse de dire que je crois que les rendez-vous virtuels se poursuivront et que nous collaborerons avec la SMNB et le personnel infirmier praticien. Nous collaborerons avec les professionnels médicaux et les fournisseurs de soins primaires de notre province pour comprendre la forme que peuvent prendre de tels services. Le tout prendra un certain temps, et il faudra probablement des investissements. Comme nous le savons tous, les systèmes de TI gouvernementaux ne sont pas toujours adaptés aux besoins des premières lignes. C'est parmi mes frustrations. Enfin, c'est cela la réalité, mais nous faisons des progrès. Nous allons de l'avant à cet égard. Les soins virtuels sont là pour de bon, Monsieur le président.

**M. Austin** (Fredericton-Grand Lake, chef, AG) : Merci, Monsieur le président. Merci de la réponse, Madame la ministre. Toutefois, lorsque vous parlez de consultations en personne, ne soyons pas naïfs. Nous comprenons, bien sûr, que des consultations en personne seront toujours nécessaires, mais demandez aux 70 000 personnes dans la province qui n'ont pas de médecin de famille ce qu'elles pensent des consultations en personne et du fait qu'elles doivent encore attendre huit heures à l'urgence pour voir un médecin.

Monsieur le président, je suis convaincu que les soins virtuels peuvent faire l'objet d'un des principaux changements au titre de la réforme des soins de santé s'ils sont dotés de ressources adéquates et s'il y a une vision quant à leur mise en oeuvre. Pensez à la santé mentale. Combien de personnes pourraient se rendre à l'urgence et voir un psychiatre qui ne vient pas de leur collectivité, mais qui pourrait venir de n'importe où au pays, puisque le rendez-vous est prévu au moyen d'un système de soins virtuels?

Monsieur le président, la ministre dit que les soins virtuels se poursuivront. Ils ne se poursuivront pas si les médecins reçoivent la moitié de la rémunération qu'ils touchent pour des consultations en personne et si le personnel infirmier praticien ne reçoit aucune rémunération pour des soins virtuels. La ministre changera-t-elle de cap à cet égard et fera-t-elle en sorte que les médecins reçoivent un financement adéquat pour les soins virtuels et que le personnel infirmier praticien obtienne...

**Le président** (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé.

**L'hon. M<sup>me</sup> Shephard** (Saint John Lancaster, ministre de la Santé, PC) : Eh bien, Monsieur le président, je pense que nous devons tout simplement inviter le chef de l'Alliance des gens à passer au ministère pour se faire renseigner.

Le fait est que les soins virtuels sont vraiment devenus un outil important pour maintenir des liens avec les patients. Les fournisseurs de soins primaires recourent maintenant aux soins virtuels. Je crois que le changement est permanent. Les soins virtuels feront partie de

## Questions orales

notre système de prestation des soins de santé, mais nous devons aussi discuter avec les fournisseurs de soins primaires de la reddition de comptes. Vous savez, Monsieur le président, je pensais souffrir d'une infection d'oreille. J'étais absolument certaine que je souffrais d'une infection d'oreille et j'avais fixé un rendez-vous virtuel. À la dernière minute, mon médecin a ouvert son cabinet, et j'ai pu le voir en personne. Savez-vous quoi? Je ne souffrais pas d'une infection d'oreille et j'ai donc pu éviter de recevoir une ordonnance pour une période de 10 jours et de perdre du temps à traiter le problème. Ainsi, Monsieur le président, les soins virtuels sont importants, mais il nous faut une reddition de comptes.

**Le président** (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé, Madame la ministre. Le temps consacré à la période des questions est écoulé.